

INSCRIPTION AU LYCÉE MARLIOZ SANS LES TÉLÉSERVICES

A ne réaliser qu'en cas d'impossibilité de téléinscrire l'élève (absence de compte Educonnect)

1. Remplir les documents listés ci-dessous
2. Si vous n'avez pas encore de carte **Pass Région**, ou si vous l'avez perdue, commandez une nouvelle sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/pasregionjeunes>.
3. Pour les transports pensez à effectuer les formalités d'abonnement auprès de ONDEA, Grand Lac (Entrelacs et Chautagne) ou sur le site des transports scolaires de la Région : <https://transportscolaire.auvergnerhonealpes.fr>

• **PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DU DÉPÔT DU DOSSIER**

Administration

- Fiche de renseignements administratifs
- Fiche pédagogique d'inscription
- copie intégrale du livret de famille

Vie Scolaire

- Fiche du droit à l'image
- Adhésion à la Maison des Lycéens et chèque correspondant – *facultatif*

Intendance

- Relevé d'Identité Bancaire (**pour les élèves boursiers**)
- Créditez en ligne votre compte de restauration pour le jour de la rentrée

Infirmierie

- Fiche d'urgence (infirmierie)

Association Sportive

- Adhésion à l'Association Sportive et chèque correspondant - *facultatif*

RENTRÉE 2026 : entrée en Première Technologique

L'élève :

NOM : _____ **Prénom :** _____

N° téléphone élève : :__ / __ / __ / __ / __ Mail élève : _____

(ces numéros et mails doivent être différents de ceux des parents pour l'inscription aux examens)

LYCÉE D'ORIGINE (si différent de Marlioz) :

Nom et ville : _____ **Classe suivie en 2025-26 :** _____

Les choix ci-dessous inscrits doivent être conformes à ceux confirmés sur la téléinscription.

FILIÈRE suivie en 2026-27 :

STMG ST2S

LANGUES SUIVIES EN SECONDE : LVA obligatoire : __ANGLAIS__

LVB obligatoire : _____

CARTE PASS REGION & CRÉDIT DE RESTAURATION

Dès le premier jour de la rentrée, la carte Pass Région sera demandée pour entrer au lycée et payer ses repas au restaurant scolaire. Les familles sont donc priées de s'assurer que celle-ci est encore en bon état (sinon en recommander une sur le site de la Région) et devront réapprovisionner le compte « restauration » de l'élève fin août via le site Internet du lycée.

L'inscription au lycée Marlioz et dans la filière demandée est conditionnée par une affectation préalable prononcée par l'autorité académique. Toute inscription remise sans cette affectation sera annulée.

Je – nous – soussigné(s) détenteur(s) de l'autorité parentale demandons l'inscription de notre enfant au lycée Marlioz pour l'année 2026-2027.

Cette inscription vaut acceptation du règlement intérieur du lycée disponible sur l'ENT à l'adresse suivante : <https://marlioz.ent.auvergnernhonealpes.fr/le-lycee/regles-de-vie-au-lycee/>

Date :

Signature du père

de la mère

ou du tuteur



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction**, au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).

Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.

Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.

Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07*

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75357 PARIS CEDEX 07.*

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2026-2027

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : Sexe* : F M

Nom d'usage (2) : Né(e) le* : _ / _ / _

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Pays de naissance* : Département de naissance* (4) : _ _ _

Commune de naissance* (4) : Nationalité* :

L'élève habite* (5) : Chez

Ou possède sa propre adresse :

Code postal : _ _ _ _ _ Commune :

Pays : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : Lien avec l'élève* : A contacter en priorité : Nom de famille* : Civilité* : Mme M.

Nom d'usage : Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVEA contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS : **AUTRE PERSONNE À CONTACTER**Lien avec l'élève* : Civilité* : Mme M.

Nom de famille* :

Nom d'usage : Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS : **ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE****Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.**

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

 Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse. **Non, je refuse.****Vous-même :**

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : _ _ _ Commune de naissance* (4) :

Vivez-vous en couple, sous le même toit, **sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?** **Oui** **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) : votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : Sa civilité* : Mme M.

Son nom d'usage (2) :

Son prénom 1* (3) : Son prénom 2 : Son prénom 3 :

Sa date de naissance* : _ / _ / _ _ _ _ Son pays de naissance* :

Son département de naissance* (4) : _ _ _ Sa commune de naissance* (4) :

(1) *Nom de famille* : nom de naissance, obligatoire(2) *Nom d'usage* : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse(3) *Prénoms* : dans l'ordre de l'état civil(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance* : à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ / _ / _ _ _ _

Signature :

POURQUOI ADHÉRER À LA MAISON DES LYCÉENS ?

La Maison des Lycéens (ex – FSE) accompagne les jeunes du lycée Marlioz dans les moments de détente avec des espaces équipés mais également dans les projets individuels, collectifs et ou pédagogiques. La MDL soutient financièrement les projets du Conseil de vie lycéenne avec :

- l'aide au financement de voyages et sorties scolaires,
- le financement du club Musique (intervention de DEVA)
- l'achat de lots pour le carnaval,
- le financement du bal de fin d'année.
- le projet de réaménagement des espaces dédiés aux élèves (étude , foyer, hall respect, salle de travail)
- le soutien apporté aux projets pédagogiques

Elle est le relais indispensable pour tout élève qui souhaite organiser une action pour financer un projet.

Votre cotisation en est la principale source de revenus.

**Pour que votre lycée vive
avec vous et pour vous**

ADHÉREZ !

COUPON RÉPONSE à rendre au moment de votre (ré)inscription

Nom : Prénom : Classe :

adhère à la MDL pour l'année scolaire 2026/2027 et verse une cotisation de **DIX EUROS**

par chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du Lycée Marlioz.

en espèces

Merci d'inscrire le nom, le prénom et la classe de l'élève au dos du chèque.

Volet n°1 : PHOTOGRAPHIES INDIVIDUELLES

Les familles ont **obligation** de fournir à l'établissement une photographie individuelle de l'élève qui sera versée au dossier numérique de l'élève (bases SIECLE et Pronote). Cette photographie sera utilisée à usage exclusivement interne et ne pourra être visionnée que par les personnels de l'établissement
Une séance de photographies individuelles sera effectuée en début d'année pour la mise à jour de notre base.

Volet n°2 : Droit à l'image et Droit d'exploitation

Dans le cadre de différents projets pédagogiques, l'équipe éducative peut être amenée à utiliser des photos des élèves du lycée, parmi lesquels, il y a votre enfant. Celles ci sont prises dans le cadre de différentes activités pédagogiques menées au lycée (travaux disciplinaires, clubs, atelier, UNSS, sorties et séjours pédagogiques...), sans aucune pratique commerciale.

Elles ont pour but de rendre compte de la vie du lycée aux élèves non impliqués dans ces activités et de présenter les différentes actions menées au sein du lycée.

La loi nous fait obligation d'avoir votre autorisation pour leur diffusion dans la presse et sur le site internet de l'établissement. (L'article 9 du Code Civil)

Volet n°3 : Représentations photographiques de l'enfant, Enregistrements sonores de sa voix et

Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies, vidéos et toutes autres réalisations)

Il s'agit d'autoriser l'enseignant, responsable du projet, pour une durée illimitée à dater de la présente, à reproduire et à diffuser ces photographies, ou ces enregistrements vidéos et sonores sans contrepartie financière.

S'agissant des créations (dessins, écrits, photographies, vidéos et toutes sortes de réalisations intellectuelles) que votre enfant serait amené à réaliser dans l'enceinte ou en dehors de notre lycée, vous **donnez l'autorisation à l'enseignant responsable du projet** à les utiliser sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur, au fur et à mesure de leurs créations, à des fins non commerciales et dans un but strictement pédagogique ou éducatif pour (éventuellement) une :

- **diffusion sur Internet** (site du lycée, sites des éventuelles partenaires)
- **diffusion sur l'Intranet du lycée.**
- **diffusion sur tous supports numériques** (CD, DVD...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation Nationale
- **représentation sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle** (portes ouvertes, ...)

Je donne mon accord (cochez oui ou non) pour :

► **POUR LE VOLET N° 2** OUI NON

► **POUR LE VOLET N° 3** OUI NON

Ajouter la mention manuscrite «Lu et approuvé» pour les deux parents / responsables légaux (art 372-2 du code civil.)

Cette autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire. Par la suite, sur simple demande écrite de l'intéressé, adressé au chef d'établissement, l'utilisation de son image sur les supports appartenant au lycée pourra être retirée.

Date et Signature :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

FICHE INFIRMERIE - URGENCE 2026 - 2027

Non confidentielle

En cas d'urgence, un élève ou étudiant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.
Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

ÉLÈVE

Classe demandée : NOM : Prénom : Date de N :/...../.....

Établissement fréquenté en 2025-2026 :

N° d'immatriculation de sécurité sociale :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

Nom et adresse de l'assurance scolaire :

Responsable légal 1

Nom et prénom :

Responsable légal 2

Nom et prénom :

Téléphones indispensables en cas d'urgence

Tél. portable :

Tél. travail :

Téléphones indispensables en cas d'urgence

Tél. portable :

Tél. travail :

SANTÉ

Nom et téléphone du médecin traitant :

Date du dernier rappel anti tétanique (DTP) :

OBLIGATOIRE : PHOTOCOPIE DE LA PAGE DES VACCINS

OBSERVATIONS PARTICULIERES que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (Allergie, traitements en cours, dyslexie, TDAH, précautions particulières à prendre en compte, suivi...) :

VOTRE ENFANT A DEJA BÉNÉFICIÉ DE :

- Aménagements des conditions d'examen : merci de nous transmettre une copie de la notification du rectorat.
- PAI : merci de prendre contact avec l'infirmière du lycée.
- PAP : merci de joindre obligatoirement une copie du document de l'année précédente.
- PPS : merci de joindre une copie de la notification MDPH.

Document à remplir par les familles au début de chaque année scolaire. Pour toute information confidentielle, merci de contacter l'infirmière du lycée, Madame Chartier claire.chartier1@ac-grenoble.fr ou de la transmettre sous enveloppe fermée à l'attention de l'infirmière ou du médecin de l'établissement.

Signatures des responsables et/ou signature élève si majeur :

FICHE D'INSCRIPTION

ASSOCIATION SPORTIVE du Lycée Marlioz (UNSS) :

- Autorisation parentale (ci-dessous) et consentements Droit à l'image, RGPD, Assurance (au verso)
- Renseignement sur l'élève (ci-dessous)
- Cotisation par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée Marlioz
TARIF ANNUEL 30€ (puis 2^{ème} trimestre 20€, 3^{ème} trimestre 10€)

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné (e) père, mère ou représentant légal (1)

- autorise mon fils / ma fille (1) (1)Rayer mention inutile

NOM :	Prénom :	Classe :
-------	----------	----------

Né(e) le :/...../..... Sexe : F / M (1)
 à participer aux activités de l'Association Sportive du Lycée Marlioz.

- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Téléphone(s) à contacter en cas d'urgence :

Fait à :, le Signature :

DROIT à l'image, RGPD, ASSURANCE → Signatures du parent ou responsable obligatoire au verso **TSVP → → →**

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE :

Activité(s) choisie(s) à l'UNSS :
 Sports pratiqués en club :
 Déjà licencié UNSS l'an dernier ? oui - non
 Adresse mail de l'élève :
 Téléphone portable de l'élève :

CONSETEMENT ELEVE,

J'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes : nom, prénom, sexe, adresse mail, n° téléphone, niveau de certification jeune officiel, situation de handicap.

Fait à :, le Signature élève :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

	<u>Formule :</u>
<u>Licence Enregistrée</u>	
N° 10476	-Normale 30€ Chèque / Espèces
Le : .../.../...	-Licence en cours d'année :€
Par :	-Cas particulier (Cross, Championnat Académique, France...) :€

Mention droit à l'image

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'accepte sans réserve de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé, date,

Signature parent ou responsable

Mention RGPD

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. De par l'adhésion à l'UNSS, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'autorise sans réserve la collecte, l'enregistrement et le stockage des données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié (pour des croisements de fichiers pour les équivalences arbitrables principalement), ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse daf@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS

Lu et pris connaissance, date,

Signature parent ou responsable

Mention Assurances

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, de la charte éthique de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

Lu et pris connaissance, date,

Signature parent ou responsable



Obligatoire !

Le Pass Région Jeunes permet

- **D'accéder au lycée** : chaque élève doit en être titulaire et l'avoir avec lui
- **De déjeuner au Lycée Marlioz** lorsque vous aurez crédité la carte pour les repas
- **De bénéficier du prêt de manuels scolaires**
- **De bénéficier de nombreux avantages** consultables sur votre interface « espace bénéficiaire » : 5 places de cinéma à 1 euro, 30 euros pour une licence sportive, 30 euros pour des spectacles, 15 euros pour l'achat de livre, un crédit pour l'achat de manuels scolaires (selon les filières),...
- **De financer la Formation aux Premiers Secours** dispensée en juin par les Pompiers pour tous les élèves de 2GT

Pour les nouveaux entrants au lycée qui ne possèdent pas de Pass Région Jeunes :

Il est **impératif** de commander le Pass Région sur le site :
passregionjeunes.auvergnerhonealpes.fr

A la réception de votre dossier, le lycée validera cette inscription. Vous recevrez ensuite la carte à domicile.

NB : vous devez enregistrer l'adresse mail **de l'élève** et créer **un code secret en 4 chiffres** qui sera nécessaire pour utiliser vos avantages et sera demandé à l'inscription aux élèves de 2GT (PSC1) : conservez-le svp.

Pour les élèves qui possèdent déjà le Pass Région :

Les avantages du Pass Région Jeunes sont rechargés à distance d'une année sur l'autre par le lycée dans lequel le jeune s'inscrit. Au moment de l'inscription, l'établissement revalidera la carte.

En cas de perte/casse :

Il vous faut déclarer la perte /le vol /la casse dans la rubrique « mon compte ».

5 euros seront prélevés sur l'un des avantages restant sur le Pass Région Jeunes au titre de la participation aux frais de refabrication de la carte.

[En cas de problème, veuillez contacter l'assistance téléphonique au 04 86 27 98 50](#) du lundi au vendredi 9h/18h (prix d'un appel local)